



République Islamique de Mauritanie  
Présidence de la République



**DELEGATION GENERALE A LA SOLIDARITE  
NATIONALE ET A LA LUTTE CONTRE  
L'EXCLUSION (TAAZOUR)**

**PROGRAMME DARI POUR AMELIORER LE CADRE DE VIE DES COUCHES VULNERABLES**

**AVIS DE MANIFESTATION D'INTERÊT**

**OBJET : CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 576 LOGEMENTS  
REPARTIS EN 2 LOTS DANS 2 WILAYAS DU PAYS**

1. Cet Avis à manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de TAAZOUR pour l'année 2023.
2. La Délégation Générale TAAZOUR a dégagé dans le cadre de l'exécution de son budget 2023 des fonds, afin de financer le suivi des travaux de Construction des Logements Sociaux dans plusieurs villes de l'Intérieur du Pays, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de suivi des travaux de construction de 576 Logements sociaux dans les deux villes de Nouadhibou et Zouerate. Les travaux de construction seront exécutés dans 2 villes de l'intérieur du pays: Nouadhibou et Zouerate. Le délai d'exécution des travaux est de 20 mois pour les lots 1 et 2.
3. Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objet la présélection des bureaux d'études internationaux ou nationaux spécialisés, soumissionnant seuls ou en groupement et disposant de capacités techniques suffisantes pour réaliser le contrôle et le suivi des travaux de construction de 576 logements.
4. tous les candidats fourniront les documents suivants :
  - lettre de candidature ;
  - Présentation du Bureau :
  - Capacités techniques :
    - Expérience générale dans les domaines des études et de contrôle des travaux de construction neuve ou de réhabilitation de bâtiments et travaux de génie civil.
    - Expérience spécifique dans les domaines de contrôle et la surveillance des travaux construction de bâtiments en BA.
  - moyens humains et matériels ;
  - et toutes autres informations qu'ils jugeront utiles de communiquer.
5. la liste de candidat sera arrêtée suite à une évaluation des références propres à chaque Bureau comme suit :
  - Expérience générale (30%)
  - Expérience spécifique (70%)
6. La Délégation Générale TAAZOUR invite, les Bureaux ou groupement des Bureaux disposant de capacités techniques et financières à présenter un dossier de candidature.

Les prestations demandées se résument comme suit :

- ✓ Mobilisation du personnel nécessaire à la surveillance et au contrôle au cours des trois phases des prestations (phase I avant le démarrage des travaux ; phase II pendant l'exécution des travaux et phase III après l'exécution des travaux).
- ✓ Etablissement des rapports et plans rendant compte du déroulement des travaux.

Il reste entendu que les travaux envisagés faisant l'objet de contrôle sont :

- Les Installations de chantier
- Les Etudes d'Exécution
- La Préparation du terrain - Terrassements
- La réalisation d'Ouvrages d'Art – Génie Civil ;
- surveillance travaux apprêtement et électricité

Les candidats individuellement ou dans le cadre d'un groupement devront justifier de leur expérience acquise dans les domaines du contrôle et suivi des travaux.

**NB : les projets non attestés ne seront pas comptés.**

7. les dossiers de candidatures (en quatre exemplaires ' un Original et trois copies') devront être adressés au plus tard le, **08/03/2023 à 12 h** à l'adresse indiquée ci-après :

**Monsieur Le Président de la Commission de  
Passation des Marchés de TAAZOUR, Lot 105 –ilot  
B Nord – TVZ, en face du Guichet unique,  
Nouakchott - Mauritanie**

Fait à Nouakchott le, 20/02/2023

**Le Secrétaire Général  
Sadfy Sidi Mohamed**